



De nouveaux horizons pour les politiques sociales : Investir dans l'avenir

Réunion ministérielle de l'OCDE

14 février 2025

Notes de synthèse



Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

© OCDE 2025



Table des matières

1 De nouveaux horizons pour les politiques sociales : investir dans l'avenir	4
Fécondité, espérance de vie et vieillissement démographique : des défis persistants	4
Promouvoir le bien-être des enfants et prévenir les inégalités dès le plus jeune âge	5
Financement durable de la protection sociale et investissement social	5
Améliorer les prestations sociales et les services sociaux au moyen des nouvelles technologies et des données	5
Préparer les politiques sociales à l'avenir	6
2 Fécondité, espérance de vie et transition démographique : le rôle des politiques sociales	7
Baisse de la fécondité, allongement de l'espérance de vie et diminution de la population d'âge actif	7
Un risque de pauvreté accru pour les personnes âgées	8
Les besoins de soins de longue durée vont augmenter de façon considérable	8
Baisse des taux de fécondité : quels sont les facteurs en jeu ?	9
Âge de départ à la retraite et allongement de la vie active	9
3 La transformation numérique de la protection sociale	11
Les technologies numériques peuvent favoriser le recours aux programmes sociaux	11
Les données sont au cœur des technologies numériques pour améliorer la couverture des systèmes de protection sociale	12
Adopter une approche équilibrée de la gestion des risques	13
4 Le financement de la protection sociale	14
Les sources de financement actuelles diffèrent selon les pays	14
Cotisations sociales et financement par la fiscalité	15
Exemples de mécanismes de financement novateurs à l'appui de la protection sociale	16
5 Investir dans l'enfance en période de grandes mutations	17
Les handicaps pèsent sur le bien-être des enfants, leurs chances dans la vie et la prospérité de l'ensemble de la société	17
Veiller au bien-être des enfants dans un monde en mutation	18
Bien-être des enfants : faire face à des défis changeants	19
6 Le rôle de l'investissement social au service de politiques sociales durables	21
Les approches de l'investissement social varient selon les pays	21
Mettre en œuvre l'investissement social	23



1 De nouveaux horizons pour les politiques sociales : investir dans l'avenir

Les politiques sociales sont en transition et s'ouvrent à de nouveaux horizons. Les systèmes de protection sociale doivent faire face à des mégatendances mondiales, certaines bien connues et prévisibles, d'autres avec leur lot de défis plus récents. Les programmes sociaux ont été mis à rude épreuve sous l'effet d'événements récents comme les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19 ou la crise du coût de la vie. Dans l'ensemble, les systèmes de protection sociale des pays de l'OCDE ont su relever ces défis et ont remarquablement bien réussi à protéger les individus des pires retombées de ces crises. Il est temps à présent de regarder vers l'avenir, de tirer les leçons des réussites et des échecs en matière de gestion de crise et de préparer les systèmes de protection sociale afin qu'ils puissent faire face aux tendances et aux défis de demain.

Fécondité, espérance de vie et vieillissement démographique : des défis persistants

Le vieillissement de la population est l'une des principales évolutions auxquelles les pays sont confrontés ces dernières décennies. Mais avec le départ à la retraite des baby-boomers et la progression des besoins médicaux et de soins de longue durée des personnes âgées, les responsables publics en ressentent plus fortement les effets. Les systèmes de protection sociale vont en effet devoir répondre aux besoins accrus des systèmes de retraite et de prise en charge avec moins de ressources en raison de la diminution de la population d'âge actif. Si leur population est encore, dans l'ensemble, beaucoup plus jeune que celle des pays membres de l'OCDE, de nombreux pays non membres devront aussi faire face au vieillissement démographique, souvent à un rythme nettement plus soutenu en raison de l'allongement rapide de l'espérance de vie et de la forte baisse de la fécondité.

La quasi-totalité des pays de l'OCDE est confrontée à un effondrement du taux de fécondité. Les responsables publics ont à leur disposition plusieurs options pour mieux concilier activité professionnelle et vie privée, proposer des solutions de garde d'enfants qui soient abordables et de qualité, concevoir des systèmes de congé parental qui encouragent une meilleure répartition entre les parents, et restructurer les systèmes de protection sociale et les régimes fiscaux afin d'assurer la sécurité économique des personnes qui ont des enfants. Néanmoins, de nouvelles évolutions jouent sur la décision d'avoir ou non un enfant. Le coût du logement, en particulier, a tellement augmenté que les jeunes adultes sont plus nombreux à continuer de vivre chez leurs parents, ce qui fait qu'il leur est difficile de fonder une famille. D'autres facteurs interviennent, comme une plus grande insécurité économique et géopolitique, le changement climatique et des perspectives plus sombres, ainsi qu'une meilleure acceptation par la société des personnes qui n'ont pas d'enfant.



Promouvoir le bien-être des enfants et prévenir les inégalités dès le plus jeune âge

Les inégalités de revenu dans les pays de l'OCDE sont orientées à la hausse sur le long terme, même si, depuis le milieu des années 2010, des divergences apparaissent, les inégalités diminuant dans de nombreux pays de l'OCDE, mais pas dans tous. De fortes inégalités de revenu et de patrimoine peuvent se traduire par une inégalité des chances et peuvent également entraver la mobilité sociale et nuire à la prospérité économique et à la cohésion sociale. Les perspectives des individus et leur devenir tout au long de la vie dépendent trop souvent de facteurs indépendants de leur volonté, tels que le fait d'être en situation de handicap, de présenter des troubles psychiques, d'être victime de maltraitance, d'être issu d'une famille immigrée ou d'être placé en foyer. En outre, en raison de leur origine familiale, les enfants issus de ménages défavorisés se heurtent généralement à plus d'obstacles, qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel dans la vie. Dans de nombreux pays, le lieu où l'on naît, où l'on grandit et où l'on vit a des effets disproportionnés sur les résultats socioéconomiques et le bien-être. Il est crucial que des services essentiels et de qualité soient accessibles partout et pour tout le monde, y compris internet à haut débit, notamment dans les zones rurales et pour les populations à faible revenu.

Financement durable de la protection sociale et investissement social

Les tensions financières s'accumulent du côté des dépenses sociales, avec un nombre croissant de retraités et de bénéficiaires de soins de longue durée. Sur le plan du financement, la diminution de la population d'âge actif dans de nombreux pays de l'OCDE se traduit par une baisse des recettes tirées des cotisations sociales et des impôts. De plus, dans certains pays, les emplois informels et atypiques compromettent l'efficacité de la protection sociale, tant en termes de bénéficiaires que de financement. L'évolution de la composition des marchés du travail influe aussi sur les stratégies de financement fondées sur les cotisations sociales versées par les salariés.

Des politiques d'investissement social bien conçues peuvent créer des conditions favorables pour les individus tout au long de leur vie, pour le développement du capital humain et la productivité, et par conséquent, à la fois pour la croissance économique, le bien-être et la viabilité budgétaire de demain. L'investissement social, ce sont des politiques publiques qui favorisent la formation de capital humain et l'inclusion sociale, notamment le développement et le bien-être des enfants, la formation tout au long de la vie, l'apprentissage et les compétences, la santé, les politiques actives du marché du travail, les réformes des systèmes de prélèvements et de prestations visant à valoriser le travail et les mesures qui tiennent compte des contraintes de la vie de famille pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Si elles sont conçues selon une approche préventive et stratégique, ces politiques peuvent conduire à de meilleurs résultats sociaux et économiques, dont les avantages l'emportent sur les coûts et qui génèrent des recettes fiscales importantes.

Améliorer les prestations sociales et les services sociaux au moyen des nouvelles technologies et des données

Les systèmes de protection sociale doivent devenir plus accessibles et plus fiables pour les individus et pour les groupes. Il faut pour cela améliorer les services de protection sociale, en particulier dans les pays où l'économie informelle est répandue, et établir des critères d'admissibilité qui correspondent (et



s'adaptent) aux besoins. Le non-recours aux principaux programmes sociaux reste important, et c'est un problème auquel il faut remédier. Les pouvoirs publics doivent poursuivre - et améliorer - les mesures fondées sur la population afin d'estimer les besoins (non satisfaits) en matière de programmes sociaux.

Nombre des freins au recours aux programmes sociaux, notamment la complexité de l'information, les démarches fastidieuses et la stigmatisation, peuvent être levés grâce à une meilleure utilisation des données administratives liées et des nouvelles technologies numériques, notamment des systèmes d'intelligence artificielle (IA). Mais pour exploiter ces possibilités, il faut s'attaquer aux risques qui y sont associés, notamment en assurant l'équité, l'explicabilité et la responsabilité, ainsi que la protection de la vie privée, et en offrant un accès facilité à tous les usagers. L'enquête de l'OCDE *Des risques qui comptent*, fruit de la Réunion ministérielle de l'OCDE sur les politiques sociales de 2018, apporte des éclairages sur les attentes des individus à l'égard des programmes sociaux et met en lumière les obstacles à l'accès au système de protection sociale.

Préparer les politiques sociales à l'avenir

Pour apporter un soutien suffisant et durable aux individus dans le contexte de ces transformations rapides et profondes, il conviendra de repenser la forme, la taille et le financement des systèmes de protection sociale. La demande de protection sociale sera non seulement plus forte, mais aussi plus diversifiée. Le rôle préventif de la protection sociale doit être renforcé, de même que la résilience individuelle et systémique face aux chocs et aux transformations. Pour relever ces défis transversaux, une meilleure coordination s'impose entre les différents domaines de la protection sociale, mais aussi avec d'autres domaines clés de l'action publique, notamment les politiques de la santé, de l'éducation, de l'emploi et des migrations.

Questions à examiner

1. Quelles réformes des systèmes de protection sociale votre pays est-il en train de mettre en œuvre pour faire face aux mégatendances et relever les nouveaux défis auxquels il est confronté, et comment définissez-vous les priorités d'action ?
2. Comment votre pays envisage-t-il les questions du financement durable de la protection sociale et de la promotion de l'investissement social ?
3. Quelles réformes des politiques sociales sont mises en œuvre pour promouvoir la mobilité et l'égalité des chances entre les groupes ?



2 Fécondité, espérance de vie et transition démographique : le rôle des politiques sociales

Le vieillissement de la population constitue un défi majeur pour les systèmes de protection sociale. Ce phénomène accroît en effet les dépenses au titre des prestations de retraite et des services de soins de longue durée tout en réduisant les recettes, étant donné que la population d'âge actif, qui verse des cotisations sociales et paie des impôts, est moins nombreuse. En moyenne, dans la zone OCDE, la part des 65 ans et plus parmi la population était de 18 % en 2022 et devrait atteindre 27 % d'ici 2050.

Baisse de la fécondité, allongement de l'espérance de vie et diminution de la population d'âge actif

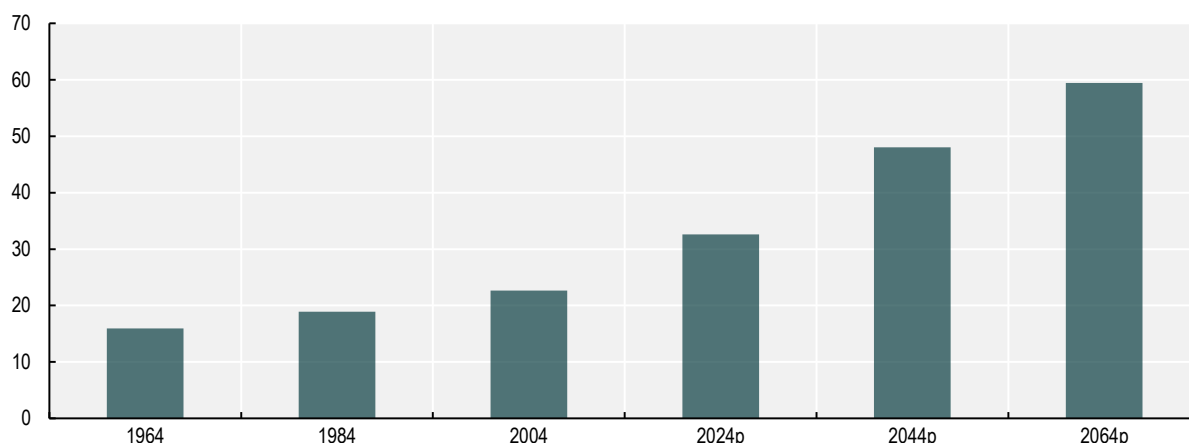
L'indicateur conjoncturel de fécondité moyen dans les pays de l'OCDE est passé de 3.3 enfants par femme en 1960 à 1.5 en 2022, soit un niveau bien inférieur au seuil de renouvellement des générations de 2.1 qui est nécessaire pour conserver des niveaux démographiques stables (abstraction faite des migrations) (OCDE, 2024^[1]). Ce tassement de la fécondité devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies. Non seulement les parents ont moins d'enfants aujourd'hui, mais ils sont aussi de plus en plus nombreux à ne pas en avoir dans les pays de l'OCDE. En parallèle, l'âge des mères à la naissance du premier enfant est passé de 26.5 ans en moyenne au niveau de l'OCDE, en 2000, à 29.5 ans, en 2022. L'espérance de vie s'est, en revanche, considérablement allongée. En 2022, les hommes âgés de 65 ans pouvaient, en moyenne dans l'OCDE, espérer vivre jusqu'à 83 ans, et les femmes jusqu'à 86 ans. D'ici 2065, l'espérance de vie à 65 ans devrait encore augmenter de 4.4 ans pour les femmes et de 4.9 ans pour les hommes (OCDE, 2023^[2]).

Le vieillissement signifie qu'il y a moins d'actifs pour subvenir aux besoins des personnes âgées. En 2024, le taux de dépendance des personnes âgées s'établissait en moyenne dans la zone OCDE à 33 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes d'âge actif (20-64 ans). Ce ratio devrait quasiment doubler pour atteindre 59 en 2064 (Graphique 2.1).



Graphique 2.1. Le nombre de personnes âgées, par rapport à la population d'âge actif, devrait considérablement augmenter en moyenne

Taux de dépendance des personnes âgées (en %), 1964 à 2064 (projections à partir de 2024)



Note : le taux de dépendance des personnes âgées correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Les projections commencent dès 2024 et sont indiquées par un « p » sur l'axe des abscisses.

Source : Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (2024), Perspectives de la population mondiale 2024, édition en ligne.

Un risque de pauvreté accru pour les personnes âgées

Les personnes âgées sont plus exposées au risque de pauvreté que les autres groupes d'âge dans les deux tiers des pays de l'OCDE, bien que le risque de pauvreté soit plus élevé chez les jeunes que chez les seniors dans certains pays, par exemple dans certains pays nordiques (OCDE, 2024^[1]). Dans la zone OCDE, entre 2014 et 2020, le « taux de risque de pauvreté » des plus de 65 ans est passé de 12.5 % à 14.2 % (OECD, 2023^[3]). **Les femmes âgées sont plus susceptibles d'être pauvres (17 %) que les hommes (11 %)**. Les prestations de retraite liées aux gains antérieurs que les femmes perçoivent en leur nom propre sont inférieures et, parce qu'elles vivent plus longtemps, elles sont plus susceptibles d'être veuves et de vivre seules, éventuellement en ne pouvant compter que sur une pension de réversion.

Les besoins de soins de longue durée vont augmenter de façon considérable

Les besoins en matière de soins et de prise en charge augmentent aussi à mesure que la population vieillit. **D'après les estimations de l'OCDE, le niveau d'emploi dans le secteur des soins de longue durée (en pourcentage de l'emploi total) devrait augmenter de 32 % au cours des dix prochaines années pour répondre à la hausse attendue de la demande de prise en charge** (OCDE, 2023^[4]). Faute d'investissements massifs dans les structures formelles de soins de longue durée, la prise en charge non rémunérée reviendra à la famille, aux amis et aux voisins, et principalement à des femmes, ce qui aura des répercussions négatives sur leur taux d'activité. Avec la diminution de la taille des familles et l'intensification de la mobilité géographique, il y aura probablement moins de personnes pour s'occuper des personnes dépendantes (OECD, 2024^[5]).



Baisse des taux de fécondité : quels sont les facteurs en jeu ?

La possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale a toujours conduit à une amélioration des résultats économiques et à une hausse des taux de fécondité. Cependant, même dans des pays comme le Danemark, la Norvège, la Hongrie et la Suède, qui assurent un accompagnement continu aux parents, l'indicateur conjoncturel de fécondité demeure à environ 1.5 enfant par femme. Ce constat donne à penser que **si l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée reste un enjeu essentiel pour les parents, d'autres facteurs entrent aussi en jeu**. De plus en plus, le coût du logement et de l'éducation privée dissuade d'avoir des enfants (ou d'agrandir encore la famille). D'autres facteurs pourraient expliquer cette situation : les effets de la succession récente et rapide de crises mondiales, comme le COVID-19, le changement climatique et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, qui suscitent des sentiments d'incertitude et d'instabilité, ainsi qu'une volatilité accrue des marchés du travail, autant de facteurs qui peuvent dissuader les jeunes de devenir parents (OCDE, 2024^[1]).

Âge de départ à la retraite et allongement de la vie active

Le principal outil utilisé par les pays pour faire face aux tensions que le vieillissement démographique fait peser sur les budgets des pensions est le **relèvement de l'âge légal du départ à la retraite**. Pour les personnes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail et qui tablent sur un départ à la retraite dans les années 2060, l'âge légal de la retraite sera de 66 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE si la législation actuelle est appliquée, par rapport à environ 64 ans pour les personnes qui prennent leur retraite aujourd'hui.

Il est essentiel de promouvoir l'emploi des seniors, étant donné que la plupart des pays de l'OCDE sont déjà confrontés à des pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs et métiers. Avec le départ à la retraite de nombreux baby-boomers, les groupes sous-représentés et les seniors, en particulier, doivent mieux s'insérer sur le marché du travail. Les progrès accomplis dans ce domaine sont impressionnants. Le taux d'emploi des 55-64 ans dans l'OCDE a atteint un niveau record de 64 % mi-2023, soit pratiquement 8 points de pourcentage de plus qu'il y a une dizaine d'années.

Bon nombre de seniors peinent toutefois encore à tenir leurs compétences à jour, déclarent arrêter de travailler en raison de problèmes de santé, accèdent difficilement aux emplois de qualité et risquent de percevoir une pension insuffisante en raison d'une carrière professionnelle trop courte et en dents de scie. Leur participation aux activités de formation, formelles ou informelles, n'atteint pas la moitié de celle des travailleurs d'âge très actif, en moyenne. Le sentiment de discrimination à l'embauche en raison de l'âge reste également répandu, bien que cette forme de discrimination soit interdite par la loi dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE.

Une offre étoffée de services de santé préventive, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que le recyclage et la remise à niveau des compétences contribueront à allonger la durée de vie en bonne santé et à resserrer les liens des seniors avec le monde du travail. Il convient néanmoins de ne pas perdre de vue **les importants écarts qui existent entre les groupes de travailleurs et les pays au regard de l'espérance de vie à la retraite, et plus particulièrement de l'espérance de vie en bonne santé**. Les responsables publics doivent aussi s'employer à résoudre ces inégalités socioéconomiques persistantes, qui risquent d'intensifier la résistance aux réformes des retraites.



Questions à examiner

1. Quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte votre pays pour s'acheminer vers une viabilité financière à long terme dans le contexte du vieillissement de la population, et comment l'OCDE peut-elle contribuer à mettre en œuvre des réformes ?
2. Comment votre pays encourage-t-il les liens des travailleurs seniors avec le marché du travail ?
3. Que peut-on faire pour aider les individus à mieux concilier responsabilités professionnelles et familiales (notamment la garde des enfants et la prise en charge des personnes âgées) et pour réunir les conditions qui leur permettent d'avoir des enfants, s'ils le souhaitent ?



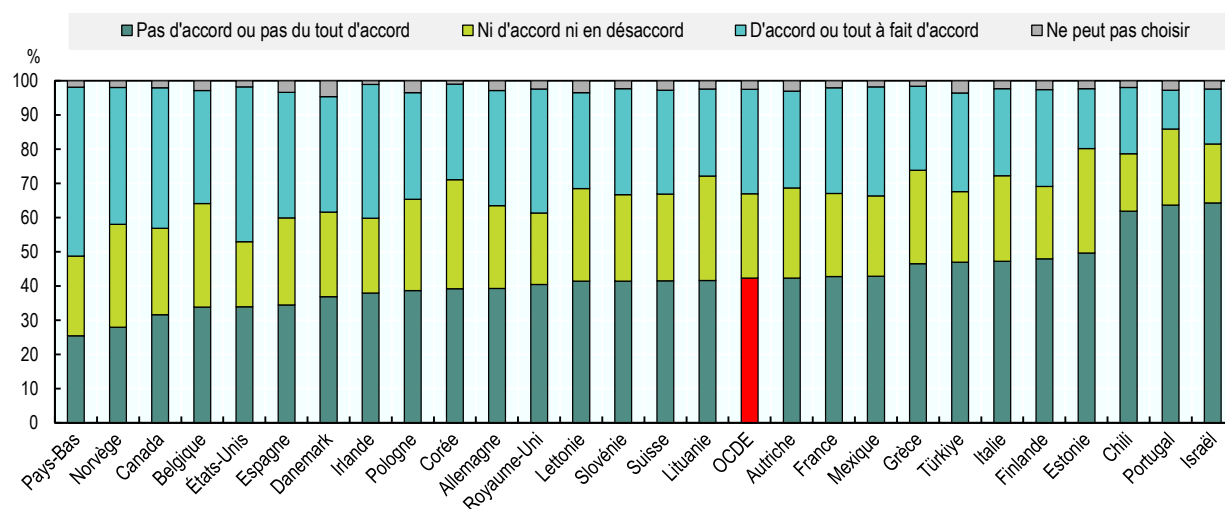
3 La transformation numérique de la protection sociale

Les technologies numériques peuvent favoriser le recours aux programmes sociaux

Dans tous les pays de l'OCDE, des lacunes perdurent en matière de protection sociale. Alimentées par les bonnes données, les technologies numériques peuvent rendre les programmes de protection sociale plus efficaces, par exemple en recensant plus précisément les individus dans le besoin, en simplifiant l'accès et l'affiliation et en rendant l'offre de services plus efficiente grâce à la gestion électronique des prestations. La modernisation de la protection sociale peut, de diverses manières, contribuer à corriger la perception largement répandue dans les pays de l'OCDE selon laquelle les prestations sociales sont difficiles d'accès (Graphique 3.1) (OECD, 2024^[6]).

Graphique 3.1. Peu de répondants estiment que les prestations sont facilement accessibles

Répartition des réponses à l'affirmation : « Je pense que je pourrais facilement bénéficier de prestations publiques si j'en avais besoin », 18-64 ans, 2024



Source : principaux résultats de l'enquête 2024 de l'OCDE *Des risques qui comptent* (<https://oe.cd/rtm>).

Les technologies numériques telles que les sites web, les portails et les applications mobiles sont utilisées depuis des décennies pour améliorer l'accès à l'information et simplifier les demandes d'affiliation et de réaffiliation aux programmes sociaux (OECD, 2024^[6] ; European Commission, 2023^[7]). Les services en ligne facilitent l'accès à certains usagers, par exemple ceux qui renoncent en raison de la complexité de



l'information ou des « tracasseries administratives », mais le numérique risque également d'exclure ceux qui n'ont pas les compétences ou les outils nécessaires (OECD, 2024^[6]).

L'utilisation de systèmes automatisés est en hausse dans les pays de l'OCDE. Plusieurs pays ont automatisé la majeure partie du processus de prestations, depuis la (ré)affiliation jusqu'aux versements. L'évaluation automatique des droits à prestations – et l'ajustement des prestations en fonction de l'évolution de la situation – peuvent réduire la fréquence des trop-perçus et des moins-perçus, et ajuster l'aide au revenu en fonction de l'offre de main-d'œuvre et de l'évolution des conditions macroéconomiques. La pandémie a montré que les programmes de protection sociale ne répondaient pas toujours complètement aux besoins des individus ou qu'il pouvait être difficile d'y accéder (OECD, 2024^[6]).

L'affiliation automatique des usagers aux programmes publics auxquels ils ont droit, sans qu'ils aient à en faire la demande, est plus rare. Jusqu'à présent, elle se limite essentiellement à des prestations assorties de critères d'admissibilité très simples, comme la naissance d'un enfant. L'affiliation automatique peut contribuer à accroître le recours aux programmes sociaux, les bénéficiaires n'ayant plus besoin d'en faire la demande. Elle peut également améliorer la réactivité des aides au revenu à l'évolution des besoins, par exemple en période de crise (OECD, 2024^[6]). Ainsi, au Royaume-Uni, certains ont estimé que les fonctions automatisées de l'*Universal Credit* avaient aidé le système à gérer un volume sans précédent de demandes pendant la pandémie de COVID-19, même si des améliorations étaient bien sûr encore possibles. D'autres pays, comme la France, expérimentent le préremplissage des demandes de prestations pour les usagers (potentiels) (Caisse d'Allocations Familiales France, 2024^[8]).

Dans les pays de l'OCDE, **le recours à l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la protection sociale est encore limité.** L'IA est principalement utilisée dans les services à la clientèle en ligne pour fournir un soutien automatisé (par ex., robots conversationnels et assistance numérique), automatiser les processus administratifs (par ex., traitement de grandes quantités de données) et détecter les fraudes (OECD, 2024^[6]).

Les données sont au cœur des technologies numériques pour améliorer la couverture des systèmes de protection sociale

Pour améliorer le recours aux programmes sociaux, il faut avant tout être capable de mesurer le taux de couverture et de comprendre où se situent les manques. Au moins 29 pays membres de l'OCDE disposent de stratégies nationales fondées sur des données pour recenser les personnes en difficulté. À l'heure actuelle, la plupart d'entre elles s'appuient sur des estimations probabilistes classiques des besoins de différents groupes (les jeunes, par ex.) ou régions qui ne sont pas toujours bien représentés dans les données administratives publiques (OECD, 2024^[6]).

Dans quelques pays, **des organismes publics relient leurs bases de données administratives afin de réunir des informations de différentes sources sur les usagers à des fins opérationnelles.** Ainsi, les données à haute fréquence sur les revenus, couplées aux données des organismes gestionnaires de prestations, peuvent permettre d'ajuster les prestations quasiment en temps réel en fonction des fluctuations de revenu des bénéficiaires. Plusieurs pays, comme la Belgique, l'Estonie et la France, s'efforcent de relier les données provenant de différentes sources pour faciliter l'identification, la prise de contact et la détermination des droits éventuels aux programmes sociaux. Dans certains pays qui disposent de dossiers sociaux, comme le Chili, les individus peuvent s'inscrire eux-mêmes et éventuellement prétendre aux programmes sociaux (OECD, 2024^[6]).



Adopter une approche équilibrée de la gestion des risques

Comparativement à d'autres pans du secteur public, comme la santé, les pouvoirs publics commencent à peine à adopter les technologies numériques dans le domaine de la protection sociale. Ce n'est pas surprenant dans la mesure où l'exploitation des avancées technologiques et des progrès en matière de données s'accompagne de risques considérables (OECD, 2024^[6]).

Les données à caractère personnel peuvent être très sensibles et les pouvoirs publics sont de plus en plus confrontés à des violations de données qui portent préjudice non seulement aux personnes concernées, mais aussi à la confiance du public. **Le numérique peut renforcer ou créer de nouvelles sources d'exclusion et de handicap.** L'utilisation de modèles prédictifs et d'outils automatisés d'aide à la décision peut entraîner des discriminations : il semble en effet que les groupes défavorisés soient plus susceptibles que les autres d'être sujets à des résultats discriminatoires. Les gouvernements des pays de l'OCDE déploient des efforts considérables pour mettre en place des mesures telles que des cadres juridiques, réglementaires et de responsabilité afin d'atténuer ces risques et de protéger les données (sensibles) et la vie privée.

L'accès aux infrastructures et aux outils numériques est plus ou moins bon, surtout lorsqu'on les examine sous l'angle de l'âge, du genre, de la pauvreté et du lieu (OECD, 2022^[9]). Ainsi, de nombreux pays proposent désormais des services par de multiples canaux et utilisent les prestations en face à face pour aider les usagers à accomplir les procédures administratives. Ils associent les usagers à la conception d'outils en ligne pour améliorer la convivialité, facilitent l'accès à internet et assurent une formation numérique suffisante, à la fois pour les agents publics et pour les usagers des services.

Les pouvoirs publics peinent à trouver le juste équilibre entre une transformation numérique rapide pour améliorer la protection sociale et une gestion efficace des risques. Au-delà des mesures juridiques, d'autres éléments peuvent contribuer à la réussite du déploiement et de l'adoption des solutions numériques, comme une gouvernance efficace des données, une direction axée sur l'innovation, des personnels bien formés et des investissements dans des infrastructures technologiques modernes. Tous les pays ne disposent pas des capacités requises pour s'engager sur la voie de la transformation numérique, mais la coopération internationale recèle un potentiel considérable pour accélérer les progrès.

Questions à examiner

1. Comment votre pays met-il en œuvre et développe-t-il l'utilisation des technologies numériques et des données pour améliorer la couverture des programmes sociaux ?
2. Quels obstacles rencontrez-vous, et comment votre pays gère-t-il les risques associés à l'utilisation des technologies numériques, y compris les défis liés à la lutte contre la fracture numérique ?
3. Que peut-on faire de plus pour aider votre pays à mettre en œuvre des solutions aux défis soulevés par la transformation numérique des programmes sociaux ? Compte tenu du pouvoir fédérateur de l'OCDE, comment souhaiteriez-vous que l'Organisation vienne en aide aux pays ?
4. Que fait votre gouvernement pour s'assurer que les marchés publics portant sur l'IA et d'autres technologies sont étayés par des données probantes et ne reproduisent pas dans la pratique des préjugés sexistes ou autres ?



4 Le financement de la protection sociale

De nombreux pays de l'OCDE sont confrontés à des tensions budgétaires en raison des niveaux élevés d'endettement accumulés pendant la pandémie de COVID-19 et de la crise du coût de la vie qui s'en est suivie, aggravés par la hausse des taux d'intérêt. De nouveaux défis devraient encore accentuer ces pressions sur les dépenses. Le vieillissement des populations nécessitera d'augmenter les dépenses consacrées aux retraites, à la santé et aux services de soins de longue durée, tandis que la transition écologique nécessitera des programmes d'aide à la mobilité professionnelle, à la reconversion, d'aide aux ménages confrontés à des problèmes de tarification du carbone ainsi que des investissements dans le logement (OECD, 2024^[5]). On ne sait pas très bien dans quelle mesure de nouveaux programmes sociaux seront nécessaires pour compenser les effets des nouvelles technologies sur l'emploi et les salaires. Parallèlement, les revenus du travail – qui constituent actuellement la principale source de financement de la protection sociale – se réduisent du fait de la diminution de la population d'âge actif et du développement des emplois atypiques (en particulier à temps partiel) (OECD, 2024^[5]).

Compte tenu de cet écart entre des attentes croissantes et des ressources qui s'amenuisent, et en l'absence de coupes franches dans les dépenses sociales qui soient à la fois évidentes et politiquement acceptables, de nombreux pays font l'inventaire de leurs sources de financement actuelles et envisagent d'élargir la base de financement du système de protection sociale au-delà de la population active.

Les sources de financement actuelles diffèrent selon les pays

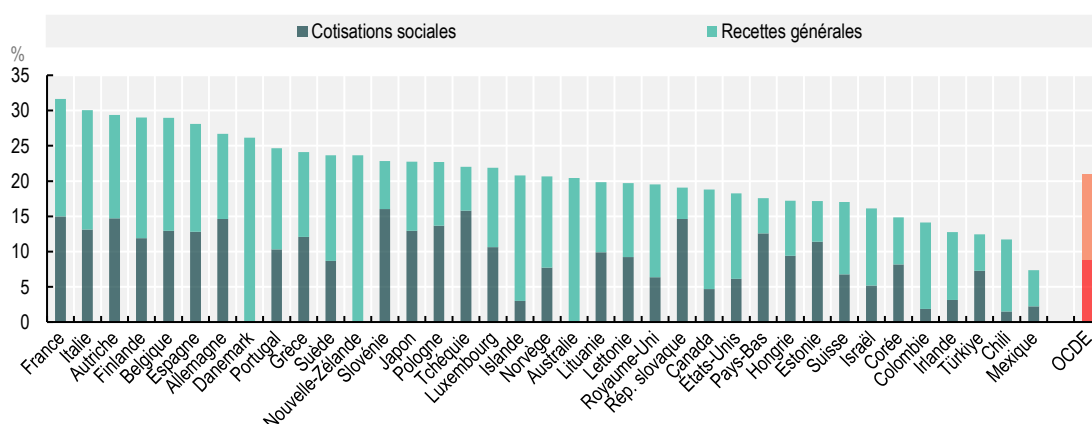
Les stratégies de financement des systèmes de protection sociale diffèrent sensiblement d'un pays de l'OCDE à l'autre. **Certains s'appuient principalement sur les recettes générales** pour fournir des services de santé de base à tous les résidents et sur des prestations sous condition de ressources pour l'aide aux personnes d'âge actif, complétées par une part élevée de dépenses privées pour les pensions de retraite (par ex., Australie, Canada, Royaume-Uni - Graphique 4.1). **Dans d'autres, le système de protection sociale est davantage tributaire des cotisations individuelles** : les travailleurs versent des cotisations ouvrant droit à des prestations de remplacement du salaire (comme l'assurance chômage ou le congé parental) et à une pension de retraite, les transferts financés sur les recettes générales et sous condition de ressources jouant un rôle limité pour les personnes n'ayant pas suffisamment cotisé.

À niveaux de dépenses similaires, les sources de financement peuvent varier en fonction des diverses institutions publiques concernées (comme les régimes de retraite privés ou publics), mais aussi des stratégies adoptées pour concilier les différents objectifs de la protection sociale – comme le partage des risques, le lissage des revenus dans le temps, la réduction des inégalités ou la réduction de la pauvreté.



Graphique 4.1. Les sources de financement varient considérablement selon les pays

Dépenses sociales publiques financées au moyen des cotisations sociales et des recettes générales, en % du PIB, 2022 ou année la plus récente



Note : voir note de graphique¹.

Source : Immervoll (2024^[10]) d'après [base de données SOCX de l'OCDE](#) (dépenses sociales) et [base de données fiscales de l'OCDE](#) (cotisations sociales).

Plusieurs pays de l'OCDE ont accru leurs dépenses sociales au cours des quarante dernières années, notamment le Japon, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, la part des cotisations sociales dans le financement total des dépenses sociales a diminué depuis les années 80.

Cotisations sociales et financement par la fiscalité

Le financement des systèmes de protection sociale par les cotisations sociales ne joue pas le même rôle que celui issu des recettes générales (ou fiscales). Les prestations contributives remplacent une part fixe des revenus antérieurs et aident ainsi les individus à faire face à des dépenses difficiles à ajuster à court terme, comme le logement. Elles permettent ainsi de maintenir efficacement les niveaux de dépenses pendant les phases de ralentissement économique. Les prestations contributives établissent également un lien direct entre les cotisations et les droits, ce qui peut inciter à travailler, et leur recours est généralement supérieur à celui des prestations sous condition de ressources (OECD, 2024^[6]).

¹ Note de graphique : les dépenses sociales comprennent les pensions (publiques) de retraite et de réversion, les aides au revenu pour la population d'âge actif, les dépenses (publiques) de santé, ainsi que d'autres services sociaux. La part des recettes publiques générales correspond à la part résiduelle obtenue en soustrayant le montant des cotisations sociales du total des dépenses sociales publiques. Elle inclut donc toutes les sources de financement de la protection sociale autres que les cotisations, y compris l'emprunt ainsi que les retraits ou les revenus provenant des fonds de réserve publics pour les retraites ou des fonds d'investissement souverains. Les prestations de santé en nature et certaines pensions de retraite sont privées aux Pays-Bas (en 2019, les dépenses sociales privées représentaient 13 % du PIB). Les données se rapportent à 2019 et non 2022 pour l'Australie, le Canada, le Chili, la Colombie, les États-Unis, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Türkiye.



Toutefois, les régimes contributifs excluent souvent certaines catégories de travailleurs, comme les travailleurs indépendants, et leur effet redistributif est généralement moins marqué que celui des régimes financés par l'impôt. Selon la structure fiscale d'un pays, les régimes financés par l'impôt peuvent également s'appuyer sur des bases d'imposition autres que le travail, y compris le capital ou le patrimoine, ce qui peut encore accroître la progressivité.

Il est donc courant de combiner financement par cotisations et financement par recettes générales, les sources de financement reflétant l'objectif du programme – régimes contributifs destinés à couvrir les individus ayant subi des pertes de revenu (par ex., chômage, invalidité et maternité/paternité), associés à des prestations sous condition de ressources financées par les recettes générales pour les personnes n'ayant pas les antécédents de salaire nécessaires (par ex., aide sociale et pension minimale). Les pays qui associent des régimes d'assurance chômage à un deuxième niveau de prestations financées par l'impôt au titre du « filet de sécurité » atteignent les taux de couverture les plus élevés (Hyee et al., 2024^[11]).

Exemples de mécanismes de financement novateurs à l'appui de la protection sociale

Plusieurs pays qui, auparavant, privilégiaient les régimes financés par l'impôt mettent en place ou envisagent de mettre en place des dispositifs de type « prestations d'assurance », souvent en s'appuyant sur l'expérience de la crise du COVID-19. L'Irlande est en train de renforcer le lien entre le dernier salaire et les allocations de chômage, avec une nouvelle allocation de chômage liée à la rémunération. À compter de mars 2025, elle sera versée aux demandeurs d'emploi pendant les trois premiers mois de chômage et remplacera 60 % du dernier salaire, dans la limite d'un certain seuil, pour les personnes ayant cotisé pendant cinq ans (Ireland Department of Social Protection, 2024^[12]). Depuis 2017, le Portugal utilise les recettes d'un impôt spécial sur le patrimoine ainsi qu'une partie de l'impôt sur les sociétés pour financer une pension sociale minimum (Immervoll, 2024^[10]).

Certains pays utilisent également les **recettes des nouvelles taxes carbone pour financer les versements aux ménages**. L'Autriche reverse aux ménages toutes les recettes issues de la nouvelle taxe carbone, les habitants des zones moins bien desservies par les transports publics percevant des versements plus élevés. La Suisse utilise les deux tiers des recettes de la taxe carbone pour réduire les cotisations d'assurance maladie (OCDE, 2024^[13]).

Questions à examiner

1. Dans votre pays, quels facteurs interviennent dans la répartition actuelle (entre cotisations et impôts) du financement du système de protection sociale ?
2. Quelles nouvelles sources de financement sont-elles envisagées dans votre pays pour financer le système de protection sociale ?
3. Quels sont les principaux obstacles à l'exploitation de nouvelles sources de recettes – et comment les surmonter ?



5 Investir dans l'enfance en période de grandes mutations

Ce que les enfants apprennent, font et vivent joue un rôle essentiel dans la construction de leur identité et de leur avenir. Face aux nouvelles réalités de la vie des enfants, qu'il s'agisse de leur immersion croissante dans le monde numérique ou de l'évolution climatique et démographique, en passant par la solitude généralisée et les troubles psychiques, il est nécessaire de se placer dans une perspective plus globale et axée sur les enfants pour repenser leur bien-être et les handicaps qu'ils subissent. Les enfants doivent pouvoir s'exprimer et agir sur les décisions et les politiques qui les concernent.

Les handicaps pèsent sur le bien-être des enfants, leurs chances dans la vie et la prospérité de l'ensemble de la société

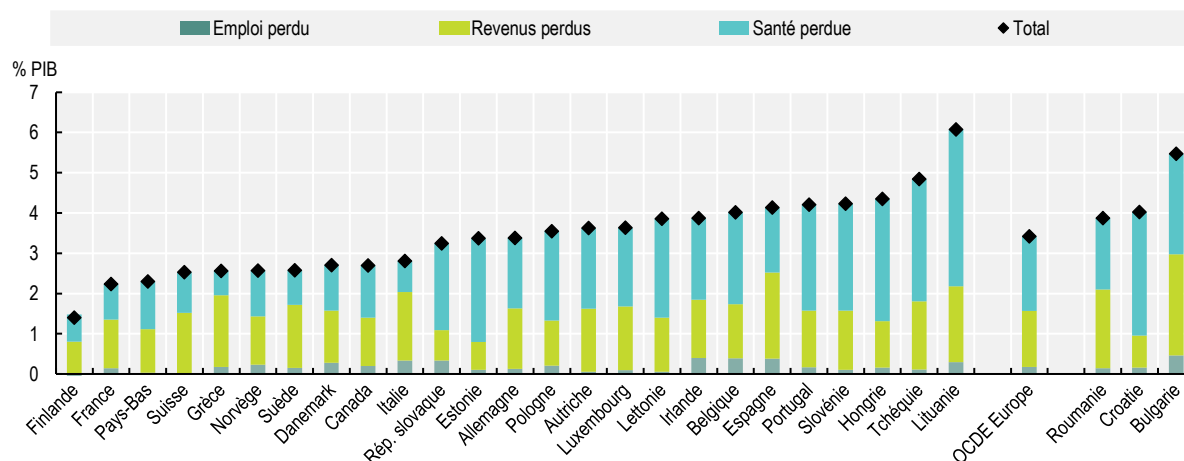
Les enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés sont confrontés à l'inégalité des chances, ce qui se traduit par de moins bons résultats scolaires, une moins bonne santé, des liens sociaux moins solides et un plus faible niveau de bien-être subjectif (Clarke et Thévenon, 2022^[14]). Les données des pays européens de l'OCDE (Clarke et al., 2022^[15]) et du Canada (Thévenon, Clarke et Simard-Duplain, 2024^[16]) indiquent que les adultes qui ont connu des difficultés socioéconomiques pendant l'enfance sont moins susceptibles d'occuper un emploi, gagnent moins (environ 20 % en moyenne) et se déclarent en moins bonne santé que leurs pairs plus favorisés. Le coût économique annuel des handicaps dans l'enfance s'élève en moyenne à 3.4 % du PIB (Graphique 5.1). Dans de nombreux pays, les effets à long terme des difficultés socioéconomiques dans l'enfance ont tendance à toucher les femmes plus durement que les hommes (Clarke et al., 2022^[15]). En outre, si l'on tient compte de la transmission intergénérationnelle des handicaps, l'emploi des parents – en particulier des mères – joue un rôle crucial dans la réduction du risque de pauvreté, tant pour les couples que pour les familles monoparentales (Thévenon, Clarke et Simard-Duplain, 2024^[16]).

Les handicaps subis par les enfants trouvent leur origine dans les dimensions matérielles, sociales et environnementales de la vie étudiées dans les travaux de l'OCDE sur le bien-être des enfants (OECD, 2021^[17]). Dans les pays de l'OCDE, un enfant sur huit vit dans une situation de pauvreté monétaire relative, proportion plus élevée que chez les adultes. Le fait de vivre loin de tout cadre naturel et de n'avoir qu'un accès limité aux services essentiels de santé, d'éducation, d'accueil et de loisirs joue également. Les disparités en matière d'éducation et de dépenses entre les groupes socioéconomiques contribuent aussi à cette situation. Le handicap, les troubles psychiques, la maltraitance et le placement en foyer sont également sources de vulnérabilités (OECD, 2019^[18]).



Graphique 5.1. Les coûts économiques des handicaps socioéconomiques dans l'enfance

Valeur monétaire totale estimée des « pertes » d'emploi, de revenus et de santé des 25-59 ans qui ont grandi dans un contexte de désavantages socioéconomiques relatifs, en % du PIB, par pays, 2018-19.



Source : analyse par l'OCDE de l'enquête EU-SILC (Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie) 2019 et Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) pour le Canada. (Thévenon, Clarke et Simard-Duplain, 2024^[19] ; Clarke et al., 2022^[15])

Veiller au bien-être des enfants dans un monde en mutation

Les grandes évolutions mondiales exacerbent les inégalités existantes et génèrent de nouveaux défis. Les évolutions démographiques, notamment la diminution de la taille des familles, la diversification des modes de vie et l'évolution des conditions d'éducation des enfants, modifient la structure des revenus et des dépenses des ménages, ainsi que les pressions qu'ils subissent. Dans les pays de l'OCDE, environ 18 % des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents. Les familles monoparentales risquent davantage de connaître la pauvreté.

Les enfants, notamment ceux qui vivent dans des zones défavorisées, sont particulièrement vulnérables au changement climatique : à l'échelle mondiale, environ 3 enfants sur 10 résident dans des régions qui cumulent un taux de pauvreté infantile supérieur à la moyenne et une plus grande exposition à des événements climatiques extrêmes (Global Coalition to End Child Poverty, 2023^[20]). La dégradation de l'environnement et les chocs climatiques peuvent à la fois entraver les efforts déployés pour échapper à la pauvreté multidimensionnelle² et aggraver la pauvreté existante, mais aussi créer des menaces fondamentales pour la santé et le bien-être des enfants.

La transformation numérique pose d'autres difficultés. L'utilisation excessive ou addictive des outils numériques peut nuire à la santé physique et mentale des enfants, ce qui suscite un intérêt accru pour le

² Comme le reconnaît, par exemple, l'Observation générale n° 26 du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur les droits de l'enfant et l'environnement, en mettant l'accent sur le changement climatique (www.ohchr.org/fr/documents/general-comments-and-recommendations/crcgc26-general-comment-no-26-2023-childrens-rights), qui précise les obligations des États en matière de lutte contre les dommages environnementaux et le changement climatique, et explique comment les droits des enfants au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant s'appliquent à la protection de l'environnement.



rôle que peut jouer l'environnement familial et scolaire dans la lutte contre ce fléau. La prévalence croissante de la solitude et des problèmes de santé mentale chez les enfants et les jeunes, en particulier dans les familles moins aisées, est également un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics.

Bien-être des enfants : faire face à des défis changeants

Il est essentiel d'investir tôt pour briser le cycle des handicaps et améliorer les résultats des enfants d'aujourd'hui et des adultes de demain. Parmi les grandes orientations de l'action publique figurent les suivantes :

- **Améliorer l'aide financière et l'accès à des services de base de qualité élevée, et tenir compte de nouvelles configurations familiales.** La lutte contre la pauvreté des enfants et des familles nécessite des aides en espèces et en nature pour aider les parents à trouver un emploi, prévenir la pauvreté et s'assurer que les familles peuvent répondre aux besoins de leurs enfants (Thévenon et al., 2018^[21]).
- **Renforcer l'aide aux enfants défavorisés en moyen de plans d'action et de services intégrés.** Il est ainsi possible d'améliorer l'utilisation des services, en particulier pour les enfants ayant des besoins particuliers et les familles ayant des besoins multiples. La garantie européenne pour l'enfance constitue un puissant levier d'action dans les pays de l'UE. Les initiatives réussies associent généralement une gestion au cas par cas et un point d'accès unique pour fournir des services complets.
- **Détecter et suivre les questions urgentes et nouvelles en lien avec le bien-être des enfants.** Les indicateurs du bien-être des enfants sont des outils essentiels pour fixer des objectifs et des priorités d'action clairs, en favorisant l'alignement stratégique et la coopération dans l'ensemble des administrations. Parmi les défis à relever figurent la couverture des données relatives aux jeunes enfants et aux populations marginalisées, ainsi que la prise en compte des risques nouveaux comme le changement climatique ou la transition numérique. De nouvelles sources de données numériques et géospatiales peuvent aider à combler les lacunes.
- **Prendre en compte le point de vue et les aspirations des enfants dans les processus d'élaboration des politiques.** Si la plupart des pays de l'OCDE consultent les enfants, le degré de participation est variable, oscillant entre participation active et prise en compte indirecte par le biais des données existantes. Toutefois, les processus participatifs bénéficient souvent aux enfants favorisés. La suppression des contraintes de temps et géographiques, le recours aux consultations en ligne et la prise en compte des locuteurs non natifs peuvent favoriser une participation plus inclusive (Dirwan et Thévenon, 2023^[22]).

À l'avenir, une Recommandation de l'OCDE consacrée au bien-être des enfants établirait une norme internationale autour d'un cadre d'action commun, aidant ainsi les pays à élaborer des politiques, des outils et des mécanismes à l'appui de services intégrés permettant à tous les enfants de s'épanouir.



Questions à examiner

1. Quels éléments utiles peut-on tirer des politiques récentes visant à lutter contre la pauvreté des enfants et des familles, notamment en termes de stratégies efficaces, de difficultés et de lacunes ?
2. Comment les configurations familiales évoluent-elles et quelles en sont les incidences sur les besoins en termes d'action publique ?
3. Quels obstacles concrets rencontrez-vous dans la mise en place de services intégrés pour les familles et les enfants, notamment défavorisés ? Comment tenez-vous compte du point de vue des enfants ?
4. Quels progrès votre pays a-t-il accomplis en matière de suivi du bien-être des enfants ? Quelles sont les principaux défis à relever ?



6 Le rôle de l'investissement social au service de politiques sociales durables

Au milieu des années 1990, l'investissement social est apparu comme une perspective prometteuse pour les politiques sociales dans le contexte des nouveaux défis sociaux et économiques auxquels étaient confrontés les systèmes classiques de protection sociale, notamment le passage à une économie du savoir. Pour simplifier, l'investissement social a pour objectif de renforcer le capital humain en améliorant la capacité des individus à faire face aux risques et aux chocs (de plus en plus imprévisibles) qui surviennent au cours de l'existence.

L'investissement social représente une approche proactive de l'offre de protection sociale, en déplaçant le centre de gravité depuis la fourniture d'aides sociales a posteriori jusqu'à la prévention des problèmes sociaux. Des mesures de protection sociale s'imposent pour protéger les individus contre des risques tels que le chômage, les problèmes de santé, les fluctuations de revenus et la pauvreté. Les partisans de l'investissement social font valoir que de telles aides doivent aller de pair avec une approche préventive consistant notamment à investir dans des politiques publiques dans des domaines tels que la petite enfance, l'enseignement professionnel ou des mesures actives du marché du travail.

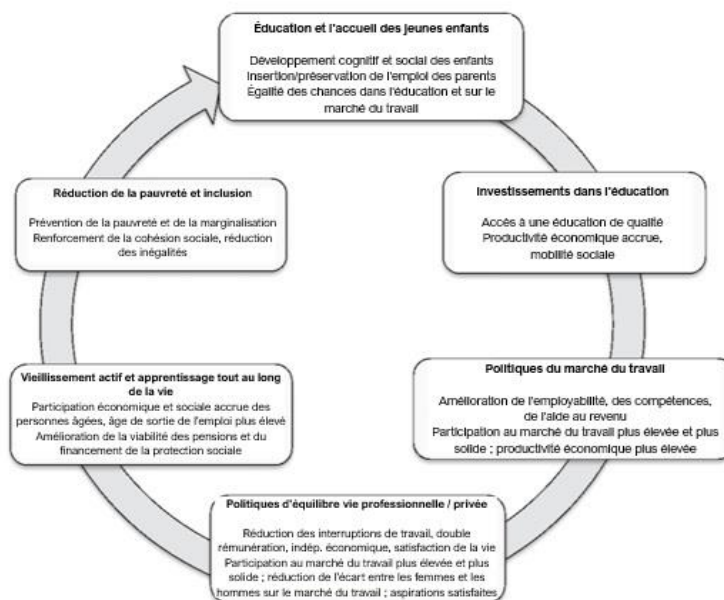
Au cœur de l'investissement social se situe la notion d'effet démultiplicateur tout au long de la vie (Hemerijck, 2018^[23] ; Hemerijck, Ronchi et Plavgo, 2023^[24]), à savoir que les interventions sociales sur le temps long de la vie se renforcent mutuellement et génèrent un cycle continu de bien-être à la fois au niveau des individus et au niveau de la société (Graphique 2.1), ce qui contribue à réduire le risque de mauvais résultats des années plus tard. Des investissements sociaux de qualité peuvent également accroître la productivité et la croissance économique, et réduire le besoin de protection sociale (et donc son coût) (Graphique 2.1). L'OCDE contribue à mieux faire comprendre l'approche de l'investissement social dans divers domaines de l'action publique ; voir, par exemple (2023^[25] ; 2019^[26] ; 2018^[27] ; 2017^[28]) et Llena-Nozal, Martin et Murtin (2019^[29]).

Les approches de l'investissement social varient selon les pays

Les objectifs de l'investissement social ont été poursuivis au moyen d'une grande diversité de politiques et de méthodes de financement, ce qui a entraîné des situations très variées d'un pays et d'une région à l'autre. Un examen mondial des réformes en matière d'investissement social, réalisé en 2022, différencie les investissements sociaux selon deux dimensions : les fonctions (création de compétences, mobilisation des compétences ou préservation des compétences) et les profils redistributifs (inclusifs, stratifiés ou ciblés), ce qui permet de dégager différents types d'investissements sociaux ayant différents résultats (Garritzmann, Hausermann et Palier, 2022^[30]).



Graphique 6.1. Programmes d'investissement social et effets macroéconomiques potentiels



Source : Hemerijck, Ronchi et Plavgo (2023^[24]).

L'Union européenne (UE) encourage activement l'investissement social depuis le début des années 2000. Un facteur clé de la dynamique actuelle en faveur de l'investissement social est la nécessité pour l'UE de relever le défi de la compétitivité, notamment une croissance atone de la productivité et des pénuries inédites de main-d'œuvre et de compétences, ce qui nécessite de faire appel à des travailleurs de plus en plus productifs, au sein d'une population d'âge actif de moins en moins nombreuse. Certaines politiques et réformes de l'investissement social en Europe aujourd'hui sont donc considérées comme des dépenses publiques liées à des investissements et à des réformes qui, tout en poursuivant des objectifs sociaux, sont censés produire des résultats en termes de croissance économique grâce à leurs effets sur le capital humain et la productivité (Council of the European Union, 2024^[31]). L'UE a récemment créé une boîte à outils méthodologique pour promouvoir des investissements sociaux de qualité en aidant les pays à évaluer l'impact de leurs mesures d'investissement social sur les résultats sociaux et économiques – à la fois ex ante et ex post (Council of the European Union, 2024^[32]).

La Nouvelle-Zélande est aussi en train de redéfinir son approche de l'investissement social, qui est plus ciblée que celle mise en œuvre dans l'UE. Elle se concentre en effet sur les plus vulnérables, qui ont besoin d'une assistance accrue pour participer avec succès aux sociétés modernes et pour réussir à s'insérer sur les marchés du travail d'aujourd'hui. L'objectif des pouvoirs publics est de consolider l'investissement ou les investissements dans les services sociaux et de l'emploi, et d'en améliorer les retombées. L'investissement social et les systèmes de protection sociale ont, de par leur nature, largement recours aux services. Des politiques d'activation inclusives passent non seulement par des services du marché du travail et le versement de prestations (par ex., allocations de garde d'enfants et aide à la recherche d'emploi), mais aussi par des services sociaux (par ex., programmes d'assistance à la parentalité, offre de logements et conseils financiers) destinés aux groupes les plus défavorisés.



D'autres pays de l'OCDE ont aussi mis en œuvre des mesures d'investissement social. Des études (par ex., (Garritzmann, Hausermann et Palier, 2022^[30]) et al.) portant sur les réformes des systèmes de protection sociale dans différentes régions du monde en accordant une attention particulière à la/aux composante(s) de l'investissement social, précisent que divers pays mettent en œuvre des politiques d'investissement social, c'est-à-dire des politiques qui visent à créer, mobiliser et/ou préserver les compétences et les capacités humaines. Ces stratégies d'investissement social diffèrent en termes d'inclusivité et d'importance relative par rapport aux autres stratégies de protection sociale. Le financement peut lui aussi varier, certains pays considérant en effet les programmes d'investissement social comme étant un financement remboursable plutôt qu'un investissement public aux retombées plus diffuses sur le long terme.

Mettre en œuvre l'investissement social

Si la notion d'investissement social n'est pas facile à mettre en pratique, des progrès significatifs ont été accomplis ces dernières années. Parce qu'il met l'accent sur la prévention, l'investissement social nécessite souvent de s'inscrire dans le temps long, ce qui rend sa mise en œuvre difficile sur le plan politique. Un financement initial est requis, tandis que les avantages potentiels se matérialisent au fil du temps. En période de pressions budgétaires, il peut être difficile pour les pouvoirs publics d'affecter des fonds à des stratégies davantage tournées vers l'avenir, à moins qu'un effet de causalité de leur action ne soit observé. Certains programmes et certains pays ont cherché à résoudre ce problème en intégrant une évaluation expérimentale au processus de conception des politiques publiques afin d'en estimer les effets de causalité, en aval. On peut citer par exemple les retombées qu'aura la préscolarisation des jeunes enfants tout au long de leur vie sur les études qu'ils feront par la suite, leur état de santé, leur carrière et leurs revenus (Heckman, Pinto et Savelyev, 2013^[33] ; Campbell et al., 2008^[34]).

Une volonté politique forte ainsi qu'un leadership actif au sein de la fonction publique sont essentiels au développement et à la réussite de l'investissement social, et une collaboration intergouvernementale est nécessaire aux niveaux stratégique et opérationnel. Divers organismes (dans le domaine social, de l'éducation, de l'emploi et de la santé) doivent souvent coopérer, et notamment fixer des objectifs communs, clairs et mesurables, partager la responsabilité des résultats obtenus, adopter une approche de l'élaboration des politiques publiques qui tienne compte de l'ensemble du cycle de vie et mesurer systématiquement les progrès accomplis et la coordination des services. De nombreux services étant fournis à l'échelon local, les organisations infranationales (y compris les prestataires privés) doivent être prêtes à mettre en œuvre des programmes adaptés aux besoins des populations locales. Elles doivent être encouragées à collaborer, à innover et à communiquer des informations en retour sur le suivi de la mise en œuvre et sur les résultats au niveau local pour guider une amélioration continue des politiques publiques.

L'investissement social requiert aussi souvent un financement à long terme, comme d'autres types d'investissement, plutôt qu'une budgétisation à court terme, ce qui peut passer par des règles, réglementations et instruments financiers non traditionnels. L'affectation des ressources devrait promouvoir une approche axée en priorité sur la prévention. Cela pourrait permettre de réaliser des économies à court et à long terme sur les dépenses publiques et d'accroître les recettes budgétaires. En fonction de la manière dont sont conçus les programmes d'aide sociale et d'assurance sociale et de l'argent dépensé par les bénéficiaires, ces services peuvent également remplir le rôle de dépenses productives.



Questions à examiner

1. Votre pays a-t-il adopté une stratégie (ou des programmes) en matière d'investissement social et, dans l'affirmative, comment est-elle/sont-ils mis(e) en œuvre ?
2. Comment les responsables publics peuvent-ils garantir le financement durable des politiques d'investissement social ? Que doivent-ils faire pour surmonter les obstacles ?
3. Comment votre pays évalue-t-il les retombées des politiques d'investissement social (ex ante et ex post) afin d'en optimiser l'efficacité et l'efficience ?
4. Comment l'OCDE peut-elle aider les pays à adopter une stratégie en matière d'investissement social ?



Références

- Caisse d'Allocations Familiales France (2024), *Solidarité à la source : l'expérimentation des déclarations pré-remplies*, <https://www.caf.fr/professionnels/actualites/solidarite-la-source-l-experimentation-des-declarations-pre-remplies>. [8]
- Campbell, F. et al. (2008), « Young adult outcomes of the Abecedarian and CARE early childhood educational interventions », *Early Childhood Research Quarterly*, vol. 23/4, pp. 452-466, <https://doi.org/10.1016/j.ecresq.2008.03.003>. [34]
- Clarke, C. et al. (2022), « The economic costs of childhood socio-economic disadvantage in European OECD countries », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 9, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8c0c66b9-en>. [15]
- Clarke, C. et O. Thévenon (2022), « Starting unequal : How's life for disadvantaged children? », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 06, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a0ec330c-en>. [14]
- Council of the European Union (2024), *Council Conclusions on the role of labour market, skills and social policies for resilient economies*, <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/epsco/2024/06/20/>. [31]
- Council of the European Union (2024), *Voluntary guiding principles for EU Member States for evaluating economic effects of reforms and investments in the labour market, skills and social policy domains*, <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-10779-2024-INIT/en/pdf>. [32]
- Dirwan, G. et O. Thévenon (2023), « Integrated policy making for child well-being : Common approaches and challenges ahead », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 16, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/1a5202af-en>. [22]
- European Commission (2023), *Making access to social protection for workers and the self-employed more transparent through information and simplification*, https://employment-social-affairs.ec.europa.eu/making-access-social-protection-workers-and-self-employed-more-transparent-through-information-and_en. [7]
- Garritzmman, J., S. Hausermann et B. Palier (2022), *Social investments in the knowledge economy: The politics of inclusive, stratified, and targeted reforms across the globe*, <https://doi.org/10.1111/spol.12874>. [30]
- Global Coalition to End Child Poverty (2023), *A Disproportionate Burden: Children in Poverty Bearing the Brunt of the Climate Crisis*, <https://knowledge.unicef.org/SPSP/resource/disproportionate-burden-children-poverty-bearing-brunt-climate-crisis>. [20]
- Heckman, J., R. Pinto et P. Savelyev (2013), « Understanding the mechanisms through which an influential early childhood program boosted adult outcomes », *American Economic Review*, vol. 103/6, pp. 2052-86, <https://doi.org/10.1257/aer.103.6.2052>. [33]
- Hemerijck, A. (2018), « Social investment as a policy paradigm », *Journal of European Public* [23]



- Policy*, vol. 25/6, pp. 810-827, <https://doi.org/10.1080/13501763.2017.1401111>.
- Hemerijck, A., S. Ronchi et I. Plavgo (2023), « Social investment as a conceptual framework for analysing well-being returns and reforms in 21st century welfare states », *Socio-economic Review*, vol. 21/1, pp. 479-500, <https://doi.org/10.1093/ser/mwac035>. [24]
- Hyee, R. et al. (2024), « How reliable are social safety nets in situations of acute economic need? : Extended estimates for 14 OECD countries », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 317, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/568bb35b-en>. [11]
- Immervoll, H. (2024), « Financing social protection in OECD countries : Role and uses of revenue earmarking », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 312, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0d53155c-en>. [10]
- Ireland Department of Social Protection (2024), *Cabinet gives approval to draft law for new Pay-Related Jobseeker's Benefit*, <https://www.gov.ie/en/press-release/2777c-minister-humphreys-signs-commencement-order-for-pay-related-benefit-to-start-on-31st-march-2025/>. [12]
- Llena-Nozal, A., N. Martin et F. Murtin (2019), « The economy of well-being : Creating opportunities for people's well-being and economic growth », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2019/02, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/498e9bc7-en>. [29]
- OCDE (2024), « Hausse des prix du carbone : qui paie ? Atténuer le changement climatique et les effets redistributifs négatifs », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/285f9bf3-fr>. [13]
- OCDE (2024), *Panorama de la société 2024 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6af21682-fr>. [1]
- OCDE (2023), *Agir ensemble pour l'égalité des genres (version abrégée) : Quelles priorités ?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6a24b253-fr>. [25]
- OCDE (2023), *Au-delà des applaudissements ? Améliorer les conditions de travail dans le secteur des soins de longue durée (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/160ef74a-fr>. [4]
- OCDE (2023), *Panorama des pensions 2023 (version abrégée) : Les indicateurs de l'OCDE et du G20*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/91c89a7c-fr>. [2]
- OECD (2024), *Megatrends and the Future of Social Protection*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/6c9202e8-en>. [5]
- OECD (2024), *Modernising Access to Social Protection : Strategies, Technologies and Data Advances in OECD Countries*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/af31746d-en>. [6]
- OECD (2023), *Labour force statistics in OECD countries: Sources, coverage and definitions*, [3]



- OECD, Paris, https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/support-materials/2023/07/oecd-employment-outlook-2023_904bcef3/lfsnotes_sources.pdf.
- OECD (2022), *Impact evaluation of the digital tool for employment counsellors in Spain: SEND@*, OECD, Paris, https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2023/12/impact-evaluation-of-the-digital-tool-for-employment-counsellors-in-spain-send_2f5d6157/fe1ec3c3-en.pdf. [9]
- OECD (2021), *Measuring What Matters for Child Well-being and Policies*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e82fded1-en>. [17]
- OECD (2019), *Changing the Odds for Vulnerable Children : Building Opportunities and Resilience*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a2e8796c-en>. [18]
- OECD (2019), *Good Practice for Good Jobs in Early Childhood Education and Care*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/64562be6-en>. [26]
- OECD (2018), *Opportunities for All : A Framework for Policy Action on Inclusive Growth*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264301665-en>. [27]
- OECD (2017), *Preventing Ageing Unequally*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264279087-en>. [28]
- Thévenon, O., C. Clarke et G. Simard-Duplain (2024), « The economic cost of childhood socio-economic disadvantage in Canada », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 25, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/7abf1837-en>. [19]
- Thévenon, O., C. Clarke et G. Simard-Duplain (2024), « The economic cost of childhood socio-economic disadvantage in Canada », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 25, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/7abf1837-en>. [16]
- Thévenon, O. et al. (2018), « Child poverty in the OECD : Trends, determinants and policies to tackle it », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 218, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/c69de229-en>. [21]

